



## Newsletter N° 35

### Août - Septembre 2018

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



La loi n° 18-14 du 29 juillet 2018 a modifié et complété l'ordonnance n° 71-28 du 22 avril 1971 portant code de justice militaire.

(JO n° 47 du 1<sup>er</sup> août 2018 p.3)



- L'avis n° 02 /A.L.O/CC/18 du 2 août 2018 relatif au contrôle de conformité de la loi organique relative aux lois de finances, à la Constitution a été publié au journal officiel de la République Algérienne.

(JO n° 53 du 2 septembre 2018 p.4)

- La loi organique n° 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances, a défini le cadre de gestion des finances de l'Etat devant régir la préparation des lois de finances, leur contenu, leur mode de présentation et leur adoption par le Parlement.

(JO n° 53 du 2 septembre 2018 p.9)



- L'avis n° 03 /A.L.O/C.C/18 du 2 août 2018 relatif au contrôle de conformité de la loi organique fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, à la Constitution, a été publié au journal officiel de la République Algérienne.

(JO n° 54 du 5 septembre 2018 p.4)

- La loi organique n° 18-16 du 2 septembre 2018 a fixé les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité.

(JO n° 54 du 5 septembre 2018 p.10)

- L'avis n° 04 /A.L.O/C.C/18 du 2 août 2018 relatif au contrôle de conformité de la loi organique relative à l'Académie algérienne de la Langue Amazighe, à la Constitution, a été publié au journal officiel de la République Algérienne.

(JO n° 54 du 5 septembre 2018 p.12)



Le décret exécutif n° 18-199 du 2 août 2018 a fixé les conditions et les modalités de délégation de service public des collectivités territoriales, en application des articles 207 et 210 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

(JO n° 48 du 5 août 2018 p.4)



Le décret exécutif n° 18-200 du 2 août 2018 a attribué à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures « ALNAFT » des titres miniers pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures, en application de l'article 9 du décret exécutif n° 07-185 du 9 juin 2007, fixant les conditions de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures.

(JO n° 48 du 5 août 2018 p.13)



Le décret exécutif n° 18-202 du 5 août 2018 a fixé les modalités et procédures d'attribution des permis miniers, en application des articles 63, 64 et 106 de la loi n° 14-05 du 24 février 2014 portant loi minière.

(JO n° 49 du 8 août 2018 p.3)



Le décret exécutif n° 18-212 du 15 août 2018 a fixé les modalités d'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée, des opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les matières et produits, destinés à l'alimentation de bétail, en application de l'article 9 du code des taxes sur le chiffre d'affaires.

(JO n° 50 du 15 août 2018 p.10)



Le décret exécutif n° 18-213 du 20 août 2018 a fixé les conditions et modalités d'exploitation des biens immeubles wakfs destinés à la réalisation de projets d'investissements, en application de l'article 26 bis 11 et conformément aux dispositions de l'article 45 de la loi n° 91-10 du 27 avril 1991, modifiée et complétée, relative aux biens wakfs.

(JO n° 52 du 29 août 2018 p.7)



Le décret exécutif n° 18-223 du 24 septembre 2018 a complété la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.

(JO n° 56 du 24 septembre 2018 p.5)



Le décret exécutif n° 18-228 du 24 septembre 2018 a modifié et complété le décret exécutif n° 10-116 du 18 avril 2010 fixant le contenu et les conditions de délivrance, d'utilisation et de renouvellement de la carte électronique de l'assuré social et des clés électroniques des structures de soins et des professionnels de la santé.

(JO n° 57 du 26 septembre 2018 p.10)



- L'arrêté du 21 juillet 2018 a modifié l'arrêté du 2 novembre 2017 fixant la durée de validité de l'extrait du registre du commerce délivré pour l'exercice de certaines activités.

(JO n° 53 du 2 septembre 2018 p.24)

- Le décret exécutif n° 18-230 du 25 septembre 2018 a défini les modalités d'élaboration et de fixation de la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et les taux correspondants, en application des dispositions de l'article 2 de la loi n° 18-13 du 11 juillet 2018, portant loi de finances complémentaire pour 2018.

(JO n° 57 du 26 septembre 2018 p.12)

Pour plus d'informations :

[www.chemlouletassocies.com](http://www.chemlouletassocies.com)